

---

# Le Nouveau Catalogue des Publications des Communautés Européennes version 1990 Quelques Considérations

MANUELA MASCARENHAS

**L**E nouveau catalogue 1990 garde le même titre dans ses versions trimestrielles et annuelles et les mêmes ISSN<sup>1</sup>, car il s'agit de la même publication. Toutefois, des modifications importantes ont été introduites, soit au niveau de la structure, soit au niveau de l'application informatique créée à son service.

Le catalogue est un ensemble structuré de notices bibliographiques qui paraît trimestriellement (3 trimestres), étant donné que le quatrième trimestre est substitué par une édition annuelle, dans laquelle toutes les notices bibliographiques de l'année sont reprises. À court terme sera édité un catalogue cumulatif qui englobera tous les titres en stock (dernières éditions) parus depuis 1985.

Le catalogue<sup>2</sup> est édité dans les neuf langues communautaires et cela

depuis 1986. Si une publication n'a pas été publiée dans la langue du catalogue respectif, elle sera reprise dans une autre langue. Il y a une échelle de préférences linguistiques, suivie par l'application informatique, ce qui fait que, par exemple, dans le catalogue en langue grecque on trouve un pourcentage considérable d'ouvrages en anglais, qui est la première langue de préférence<sup>3</sup>.

Le titre, qui avait été changé au cours des années est, depuis 1987, *Publications des Communautés européennes*.

Voici un exemple des titres-clé en anglais:

— Catalogues trimestriels:

*Publications of the European Communities: January-March 1990, ISSN 0256-0976;*

*Publications of the European Communities: April-June 1990*, ISSN 0256-0976;

*Publications of the European Communities: July-September 1990*, ISSN 0256-0976;

— Catalogue annuel:

*Publications of the European Communities 1990*, ISBN (pas encore attribué)<sup>4</sup>.

**C'est un catalogue de vente qui contribue au Contrôle Bibliographique CE.**

Le catalogue annonce les publications des Institutions communautaires et des organismes liés à la Communauté. L'Office est l'éditeur du catalogue et le «publisher» des publications qu'il répertorie. C'est un catalogue de vente qui contribue au Contrôle Bibliographique CE. Comme dit M. Ian Thomson: «The catalogue becomes a more useful tool for tracing EC documentation. However, as a «sales» catalogue for OOEPC the catalogue can not be seen as a comprehensive listing of EC documentation»<sup>5</sup>.

Il est vrai qu'il y a un pourcentage de publications qui échappe au contrôle de l'Office et qu'il existe aussi des publications éditées par des éditeurs privés qui ne figurent pas au catalogue<sup>6</sup>. Néanmoins, tout en étant un catalogue de vente, le Catalogue

des Publications est devenu un ouvrage de référence pour la documentation européenne, connu et largement utilisé. Si l'activité éditrice de l'Office des Publications a un but économique, l'Office est aussi un service public. Y sont éditées des publications payantes et des publications gratuites: des ouvrages destinés au succès commercial et d'autres avec un but complètement différent comme la diffusion de la recherche scientifique européenne. L'Office est, enfin, l'éditeur de la production bibliographique communautaire, avec l'inclusion de la «documentation grise».

**Le Catalogue des Publications est devenu un ouvrage de référence pour la documentation européenne, connu et largement utilisé.**

Les notices sont saisies sur la toute nouvelle application informatique CRENOT, un sigle de CRÉation de NOTices. Ce software permet la création/gestion de registres bibliographiques et la production de catalogues. Les formats «édition» sont assurés par un autre système (REPORT) pour des raisons de performance.

Les fonctionnaires/bibliothécaires saisissent les données sur des PC locaux à l'Office connectés à un serveur via le LAN. Par modem s'achève la connection à l'ordinateur central.

L'application a été paramétrée en FORMEX. Le format FORMEX (Formalized Exchange of Electronic Publications) a été développé par l'Office et permet de ranger électroniquement les notices bibliographiques en neuf langues et de les échanger avec d'autres systèmes informatiques. FORMEX suit et harmonise<sup>7</sup> les normes CCF et SGML pour la représentation de documents ce qui lui a permis de se placer dans un environnement ouvert (OSI) pour l'«Electronic Data Interchange». FORMEX permet l'échange de données entre systèmes hétérogènes.

CCF suit la norme ISO 2709/81 qui établit la structure générale des bandes magnétiques préparées pour l'échange de l'information<sup>8</sup>. SGML suit la norme ISO DIS 8879 — Langage de marquage normalisé et généralisé.

CCF est recommandé par EURO-LIB pour l'échange de données.

Le formatage FORMEX a eu deux objectifs principaux — premièrement: répondre au problème du catalogage de publications multilingues ou en plusieurs versions linguistiques — deuxièmement: optimiser la tâche de la saisie.

L'application a été soumise à des ajustements dans son paramétrage pendant les années 1989 et 1990 pour pouvoir répondre à 100 % aux besoins des utilisateurs, dans ce cas-ci la section «Outils documentaires».

**Le formatage FORMEX a eu deux objectifs principaux — premièrement: répondre au problème du catalogage de publications multilingues ou en plusieurs versions linguistiques — deuxièmement: optimiser la tâche de la saisie.**

L'application bibliographique range les notices en entités. Chaque entité a été conçue pour recevoir un type de notices bibliographiques: monographies monolingues et monographies multilingues; collections monographiques monolingues et collections monographiques multilingues; volumes monolingues et volumes multilingues; périodiques monolingues et périodiques multilingues. Les différentes versions linguistiques sont considérées indépendamment du support physique. Le monolinguisme et le multilinguisme dépendent du nombre de langues qu'une brochure contient. Une entité multilingue se rapporte à une notice physiquement constituée par un volume qui contient plusieurs versions linguistiques (le numéro de pages de la brochure n'a rien à voir avec l'extension du texte dans une langue). Une entité monolingue se rapporte à une notice physiquement constituée par différents volumes, chacun avec son ISBN (les différentes langues peuvent être éditées avec un délai de temps variable).

Les documents sont représentés en entités logiques indépendamment de

leur présentation physique. Un des avantages du système CRENOT sur le précédent FO a été le rangement d'un titre et de ses différentes versions linguistiques dans une entité spécifique et les relations logiques établies entre entités (par exemple, la relation entre un volume et la collection monographique à laquelle il appartient).

CRENOT a facilité le catalogage en ligne et l'enregistrement informatique des différents specimens avec toutes les particularités spécifiques du multilinguisme.

La base de données pourra contenir jusqu'à huit cent mille entités, environ neuf millions six cent mille enregistrements. Le premier bloc peut contenir environ quatre-vingt-treize mille entités (capacité de mémoire de masse 320 MB).

**CRENOT a facilité le catalogage en ligne et l'enregistrement informatique des différents specimens avec toutes les particularités spécifiques du multilinguisme.**

### Description catalographique

L'Office des Publications élabore une description catalographique de 3<sup>ème</sup> niveau, selon la terminologie des règles de catalogage anglo-américaines<sup>9</sup>. Le format adopté pour le nouveau catalogue 1990 est une adaptation entre l'ancien format

OPOCE et les normes de l'IFLA (FIAB)<sup>10</sup> pour la description internationale des données bibliographiques: on a adopté les signes ISBD<sup>11</sup> pour la séparation de la première mention de responsabilité du titre, la séparation entre le titre et le sous-titre, et la séparation entre les responsables (on n'a pas fait la distinction entre différents niveaux de responsabilité). Les éditeurs scientifiques ont été précédés de l'expression «éd. par». On a adopté les signes ISBD pour la zone des notes et la zone de l'ISBN et du prix. Celle ci aura bientôt cette configuration ex: CB-NC-90-004-FR-C.-ISBN 2-7371-0245(br.): 10 ECU. La description bibliographique à deux niveaux, pour les monographies en plusieurs volumes, est aussi d'inspiration ISBD<sup>12</sup>.

La normalisation des procédures catalographiques passe aussi par la forme choisie pour le nom des auteurs personnes-physiques avec tous les problèmes les concernant, comme noms de famille composés, noms à particule et à préfixe, titres académiques et honorifiques, toutes les particularités des différentes langues, les problèmes de graphie pour des alphabets non-latins, etc.

Le traitement bibliographique des conférences, congrès, colloques a été soumis à une appréciation et a subi un changement vis-à-vis des catalogues précédents. Il a été décidé que si le recueil des actes porte un titre significatif, l'entrée est faite au titre.

En sous-titre se suivent, soit le nom du congrès, soit le nom de la société qui a convoqué le congrès. Dans le masque FORMEX on a réservé trois champs normalisés pour l'échange de données.

La cohérence du catalogage est réussie par différents fichiers d'autorité. La validation est assurée dans les champs codés: collectivité-auteur, support physique, langue, dimension, etc. Le contrôle d'autorité joue un rôle important dans l'informatique documentaire. La comparaison automatique entre les fichiers bibliographiques et les fichiers d'autorité est un avantage de l'application CRENOT sur la précédente car elle permet une validation en ligne et rend impossible des erreurs de saisie. Les champs non codés ne sont soumis à aucun contrôle d'autorité. Ce serait intéressant d'en avoir pour les champs-auteurs personnes-physiques et collectivités-auteurs non codés.

Le contrôle d'autorité des points d'accès par sujet est fait par thesaurus et par plan de classification.

Une notice bibliographique figure imprimée dans les publications. Bientôt il y aura un «interface» entre les systèmes PLANNING et CRENOT pour profiter des données déjà saisies sur la première application.

La catalogage dans la publication a été recommandé par l'IFLA. L'Office est un organisme éditeur international qui centralise les données fournies par les différentes di-

rections-générales et attribue l'ISBN (identification d'un titre et de sa respective édition) et l'ISSN, étant en contact avec les agences internationales.

Les données bibliographiques sont enregistrées et disponibles en ligne avant la publication des ouvrages.

### **La structure du catalogue**

Les monographies (description complète) et les périodiques (seulement titre) sont présentés sous une forme classifiée selon un plan de classement établi par la section «Outils documentaires». Cette partie a été nommée «Index Thématique». La désignation fera l'objet d'une révision. «Classified list», dans la version anglaise, convient mieux car elle fait référence au classement qui est subjacent à l'organisation des notices.

Quand les notices d'un catalogue sont rangées sous une notation (soit une classification décimale universelle, soit une classification-maison comme celle-ci) il faut le considérer comme un catalogue systématique. Mais cette partie n'a pas besoin d'une désignation spéciale, car elle représente en fait le corps du catalogue lui-même.

Le mot «Index» est trompeur. D'habitude les index sont au service du catalogue. La «Bibliographie de la France: livres: notices établies par la Bibliothèque nationale» (ISSN 0150-

1402) présente un index par auteurs, un index para titres et un index par matières au service du corps du catalogue.

En plus, la présente structure de l'«Index thématique» est très alourdie par l'inclusion des titres des périodiques sous chaque notation. Nous proposerions que les périodiques soient eux aussi présentés sous une forme classifiée mais dans leur propre section. Sans l'inclusion des périodiques l'«Index thématique» pourrait aussi écarter la constante répétition de l'expression «monographies et collections».

La première notation des monographies et des collections monographiques produit la description complète de la notice. Les collections monographiques incluent tous leurs volumes publiés pendant l'année ou même pendant les années précédentes ce qui est une performance du système. On fournit ainsi aux utilisateurs du catalogue 1990 un ensemble des collections monographiques en cours de publication ce qui constitue une amélioration considérable par rapport aux catalogues précédents.

La deuxième notation produit seulement le titre des monographies et le titre de la collection, suivie dans le dernier cas du titre du volume concerné.

Les périodiques présentent seulement leurs titres soit sur la première notation, soit sur la deuxième, suivis à droite du numéro d'entrée.

Le catalogue 1990 affichera un

nouveau plan de classement, basé sur le précédent, mais avec une structure plus adaptée au fonds bibliographique.

Le premier vrai index, c'est l'«Index alphabétique». Il s'agit d'un index de matières, un index alphabétique de sujets, un index de descripteurs groupés par blocs suivant l'alphabet. Jusqu'à 1990, on donnait cette désignation à un index de titres, tout court. Mais si la désignation n'est pas une réussite, le contenu est vraiment une des plus importantes nouveautés de ce catalogue par son utilité considérable. C'est dans cette partie que l'utilisateur peut récupérer les sujets les plus minces. Cet index est un produit CRENOT, fruit de l'indexation en ligne. Il s'agit de la rotation de cinq descripteurs de chaque monographie, de chaque collection monographique, et de chaque volume de collection. Si, dans les index de titres, les titres des volumes ne sont pas considérés car ils sont ordonnés alphabétiquement par leurs collections, dans l'«Index alphabétique» il est pris en considération l'indexation de chaque volume. Les descripteurs de chaque volume renvoient au numéro d'entrée de la collection respective, sans faire mention au numéro de volume.

**CATEL est une base de données bibliographiques pour la recherche documentaire et la commande des ouvrages.**

Tout le descripteur est mis en évidence en gras suivi à la ligne des autres quatre. Chaque ensemble renvoie au numéro d'entrée de la notice. Chaque descripteur est suivi d'un ou de plusieurs ensembles de quatre descripteurs, autant qu'il y a de notices indexées avec ce descripteur. En ligne, le système accepte 10 descripteurs. Mais pour l'«Index alphabétique» il n'accepte que les 5 principaux et c'est avec ceux-ci que la rotation est faite. L'indexation ne figure pas dans les notices du corps du catalogue. C'est ici le seul endroit où l'on peut trouver les descripteurs et leurs relations avec le numéro d'entrée des notices bibliographiques.

Le thesaurus EUROVOC fonctionne comme un efficace fichier d'autorité.

L'«Index des titres» présente les titres principaux et les compléments de titre, leurs liaisons avec le numéro de notice respective, groupés par blocs, suivant l'alphabet. Les collections monographiques présentent le titre de la collection toujours suivi des différents volumes, précédés de l'expression «volume» et du numéro d'ordre. Les titres des volumes sont seulement recherchables sous les titres des collections respectives. Ce sont les titres des collections qui portent le numéro d'entrée.

Le dernier index c'est l'«Index des Séries» rangé aussi par tranches alphabétiques. Sous chaque titre de série sont présentés les différents

titres et sous-titres et leurs liaisons au numéro de notice. Les titres de collection attirent toujours leurs volumes respectifs.

### **Le transfert de CRENOT sur CATEL est hebdomadaire.**

Si CRENOT est une application pour la création de registres et la production de catalogues, CATEL, un sigle de Catalogue électronique, est une base de données bibliographiques pour la recherche documentaire et la commande des ouvrages. CATEL, avec les références bibliographiques de la documentation communautaire dont le contenu du catalogue des publications est seulement une partie, est accessible dans les différents bureaux de vente par les réseaux de données publiques. Le transfert de CRENOT sur CATEL est hebdomadaire.

La base de données CRENOT comportera à court terme des notices d'archive. L'équipe du projet ARCIND s'est chargée de la conversion rétrospective. 30 000 à 40 000 notices bibliographiques dans toutes les langues ont été saisies. Toute une richesse d'information éditée depuis 1949 sera incorporée dans la base.

Dans le futur la base de données fonctionnera comme une bibliographie cumulative européenne et elle sera très utile dans les services de référence des bibliothèques sur CD-ROM. La version sur microfiche

(COM) à la façon du «National Union Catalog» (USA), quoique plus encombrante pour la recherche, serait aussi à considérer.

C'est un peu tôt pour parler d'acquisition automatique d'ouvrages. Dans le futur il y aura une «chaîne complète de production d'un document électronique allant de l'auteur à l'utilisateur du texte électronique en passant par l'éditeur»<sup>13</sup>.

Pour que le catalogue soit un succès il faut une combinaison heureuse entre la bibliothéconomie et l'informatique. Au profit de la gestion correcte de l'information qu'il produit, l'Office a su développer des systèmes informatiques performants. Le problème du multilinguisme d'une Europe polyglotte est à l'origine de vraies solutions d'informatique documentaire pour optimiser la tâche de la saisie.

La documentation est analysée et travaillée avec le but de créer un catalogue de vente mais aussi un vrai outil documentaire.

## Notes

<sup>1</sup> «International Standard Serial Number» — Un titre-clé ne comporte qu'un seul ISSN. Le ISSN varie selon la langue, Chaque version linguistique a son ISSN.

<sup>2</sup> Il s'agit d'un catalogue éditeur, pas d'une bibliographie. Une bibliographie répertorie les ouvrages indépendamment du lieu d'origine.

<sup>3</sup> Les neuf versions du catalogue démontrent le souhait du monolinguisme dans chaque version. Le mécanisme de rappel des versions non éditées dans une langue, a été une solution efficace.

Parfois, dans une même notice bibliographique il y a plus qu'une langue. C'est le cas des collections monographiques en plusieurs volumes qui «attirent» les volumes parus auparavant, même s'ils ne sont pas disponibles dans la langue du catalogue et toujours suivant l'ordre de préférence linguistique. Pourtant, les volumes dans une autre langue que la langue du catalogue, sont bien mis en évidence entre crochets.

<sup>4</sup> Le catalogue annuel devrait porter aussi un ISSN parce qu'il s'agit d'une publication en série: «Publication, imprimée [...] paraissant en fascicules ou volumes successifs s'enchaînant [...] numériquement ou chronologiquement pendant une durée non limitée à l'avance [...] ISO 3297.

<sup>5</sup> Ian THOMSON, *The documentation of the European Communities: A guide*. Mansell, 1989, chapter 3.

<sup>6</sup> L'Office fait aussi état des ouvrages édités en coédition avec des éditeurs privés.

<sup>7</sup> FORMEX. *Formalized exchange of Electronic Publications/ Office for Official Publications of the European Communities*, p. 5.

<sup>8</sup> CCF (Common Communication Format) a été conçu pour l'intercommunication dans un monde divisé entre bibliothèques et leurs formats MARC et les centres de documentation (Abstracting and indexing services) avec UNISIST Reference Manual. On disait de lui, au début: «CCF should be not merely a new format but must be based on, and provide a bridge between, the major international exchange formats, while taking into account the International Standard Bibliographic Description (ISBD) developed by IFLA». CCF/UNESCO/PGI. Introduction, p. 6.

<sup>9</sup> *Anglo-american cataloguing rules/ ed. by M. Gorman and P. Winkler; American Library Association [et al.], 2<sup>nd</sup> ed., Chicago: ALA, 1978, p. 15.*

<sup>10</sup> International Federation of Library Associations and Institutions. Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques.

<sup>11</sup> International Standard Bibliographic Description.

<sup>12</sup> *Règles de catalogage* / Association des bibliothécaires suisses. Fasc. BA: ISBD(M), p. 47-48.

<sup>13</sup> *Compte rendu du séminaire sur l'utilisation de l'OSI pour les bibliothèques*, p. 39.

### Bibliographie

*Compte rendu du séminaire sur l'utilisation de l'OSI pour les bibliothèques* / éd. par J. M. Cailloux; Commission des Commun-

autés européennes. Luxembourg: OPOCE, 1989.

FORMEX. *Formalized exchange of Electronic Publications* / Office for Official Publications of the European Communities, Luxembourg: OPOCE, 1985.

GUITTET, Christian, *FORMEX: une mise en pratique des normes internationales*. Paris: Burotica, 1986.

*Règles de catalogage* Association des bibliothécaires suisses. 2<sup>e</sup> éd. refondue. Berne: ABS; Basel: Basler Zeitung [diff.], 1983.